

**CONSEIL COMMUNAL  
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du mercredi 4 juillet 2018 à 19h00  
Openbare zitting van woensdag 4 juli 2018 te 19u00**

**M. le Président, Michel Eylenbosch :**

J'ouvre la séance du conseil communal.

**1. Séance convoquée par un tiers des membres du conseil communal concernant la décision relative à l'implantation de l'école du "Korenbeek" et le transfert des enfants vers l'école de « La Flûte Enchantée ».**

**Zitting opgeroepen door een derde van de gemeenteraadsleden betreffende de beslissing betreffende de ligging van de school Korenbeek en de overplaatsing van de kinderen van de school "Flûte Enchantée".**

---

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Ikazban qui va présenter le point.

**M. Ikazban :**

Merci monsieur le Président, chers collègues. Tout d'abord, effectivement, nous sommes un tiers des Conseillers communaux à avoir demandé un Conseil communal extraordinaire, comme le prévoit la loi.

Je voudrais simplement faire un petit rétroacte. Pourquoi la convocation de ce Conseil communal extraordinaire ? D'abord pour parler du point en question, la fermeture d'une école. Il nous semble que c'est un point quand-même qui est extrêmement important, qui plus est une fermeture annoncée en juin pour la rentrée qui doit se faire en septembre. Nous estimons que nous n'avons pas eu droit à un traitement raisonnable et notamment dans les questions que nous avons posées, et comme nous avons l'habitude de le faire, ici au Conseil communal même, nous apportons très souvent le quorum à la majorité, nous avons demandé de reporter tout simplement le point et nous étions prêts à venir la semaine suivante de manière tout à fait constructive. On nous a refusé cette possibilité-là, on a estimé qu'on n'a pas été respecté et donc, d'où la convocation de ce Conseil communal extraordinaire. Pour rester constructif dans la convocation, on a voulu envoyer des questions, pour permettre à tout un chacun de pouvoir se préparer et avoir le temps de préparer des réponses parce que ce qui nous intéresse, c'est vraiment d'avoir des réponses à ces questions-là, des réponses à ces préoccupations. Et je tiens aussi par la même occasion à vous signaler que non seulement nous n'avons pas apprécié la façon dont ça s'est passé, et nous n'avons pas apprécié non plus que le Conseil communal sans quorum reprenne plus d'une heure après avoir fait constater que vous n'étiez plus en nombre, et plus en quorum. Et donc, je vous annonce que nous avons déposé hier un recours auprès de l'autorité de tutelle, dont on aura certainement des nouvelles très bientôt.

Voilà monsieur le Président, moi je vais directement rentrer dans le vif du sujet avec les autres collègues sur les questions que nous avons à poser. On s'est réparti les questions et moi, je me contenterai simplement de vous demander quelle est en fait la réelle raison de la fermeture de cette école parce qu'on a entendu certaines choses, certaines approximations, certaines réponses ici et nous aimerions avoir en notre possession également, je l'ai demandé, je rappelle que l'article 84 de la Loi communale prévoit qu'aucun document ne peut être soustrait au contrôle du Conseil communal et j'ai demandé d'obtenir la correspondance de l'Administration communale avec la Fédération Wallonie-Bruxelles au

sujet justement de cette école du Korenbeek ainsi qu'une présentation de l'état du bâtiment de cette école puisque cela a été évoqué lors du précédent Conseil communal. Je souhaiterais aussi par la même occasion obtenir la liste de tous les travaux qui ont été effectués à la rue du Korenbeek ou qui étaient prévus ainsi que les devis qui s'y rapportent.

Voilà monsieur le Président, moi je me contenterai de cette question-là, mes autres collègues prendront la parole pour les autres questions si vous le voulez bien. Donc il s'agit de Paulette Piquard, de Farida Tahar, Amet Gjanaj, Christian Magérus et Houria Ouberri, dans l'ordre que vous voulez.

**M. le Président :**

Merci monsieur Ikazban.

Moi je vais suivre l'ordre dans lequel ils se sont inscrits pour répondre, si vous êtes d'accord.

**M. Ikazban :**

C'est vous le Président.

**M. de Voorzitter :**

Ik geef het woord aan mijnheer Berckmans.

**M. Berckmans :**

Dank u mijnheer de voorzitter.

Ik heb de samenroeping voor deze gemeenteraad niet ondertekend. Sauf si je me trompe, ce ne sera pas nécessaire de faire la traduction en néerlandais. Zijn er Nederlandstaligen in de zaal ? Of moet ik het vertalen in het Nederlands ?

Dus ik sluit mij aan bij de punten die gevraagd zijn. Het zal niet nodig zijn om die te herhalen.

Een eerste vraag die ik wil stellen, dus wij hebben de dag of twee dagen na de gemeenteraad een mail gekregen van de burgemeester dat er een vergadering plaatsvond met de ouders. Niet lang daarna krijgen wij een tweede mail dat enkel de ouders van die school werden uitgenodigd. Dus ik vind dat een beetje raar en ik vraag mij af waarom er geen gemeenteraadsleden werden toegelaten op die vergadering met de ouders?

En tweede punt, ter informatie, ik sluit mij aan bij het beroep dat samen met de andere oppositiepartijen werd ingediend tegen de onrechtmatige bijeenkomst of van het onrechtmatige verloop, verder verloop van de Gemeenteraad.

En ten derde, ik heb een vraag, ik zou graag weten tot welk uur exact de beide vertalers aanwezig zijn geweest ?

Deux points que je répète en français. On a reçu un mail de la Bourgmestre... Est-ce que je peux parler oui ? Donc il y a eu une réunion que la Bourgmestre a annoncée, avec les parents, deux minutes après on reçoit un deuxième mail que seulement les parents sont invités, ce n'est pas très démocratique. Je vous demande pourquoi les Conseillers communaux n'ont pas été invités ?

Je me joins au recours contre la façon, à mon avis pas très correcte, que le Conseil communal a continué le 20 juin.

Et enfin, j'ai une question, j'aimerais savoir de façon précise pour les deux traducteurs individuels, jusqu'à quelle heure sont-ils restés au dernier Conseil communal ? Dank u.

**M. le Président :**

Dank u mijnheer Berckmans.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je voudrais poser quelques questions qui relèvent de l'unification, de l'unité de cette majorité. Je ne vais pas trop m'attarder sur le petit jeu politique de ceux qui ont posté des choses après ce fameux Conseil, je trouve, avec une version évidemment unilatérale.

Moi, je voudrais poser la question, est-ce que cette école, cette décision, quand on a posé la question la fois passée au Conseil sur l'affectation future, la Bourgmestre a clairement dit « maison de quartier ». J'entends qu'il y a eu une communication le jour d'après par Annalisa Gadaleta, « maison de quartier ». Sur internet, en-dessous d'un des statuts, je pense de monsieur El Khannouss, sur « est-ce que oui ou non vous avez décidé de supprimer l'implantation ? ». Parce qu'il y a un petit jeu de mots, on n'a pas supprimé une école, mais vous avez supprimé l'implantation, ne jouons pas sur les mots, là où il y avait des enfants avant, il n'y aura plus d'enfants après, vous pouvez l'appeler comme vous voulez, c'est une implantation, une école qui est supprimée, il y a des enfants qui ne sont plus dans une école, dans un bâtiment qui avant, était un bâtiment scolaire. Mais Sarah Turine me dit « non, rien n'a été décidé ». Réponse sur Facebook, « ce n'est pas vrai, ce sont en fait des communications électorales ». Moi je dis « très bien », je voudrais juste savoir où vous en êtes, il paraît que la visite de la majorité de ce bâtiment pour l'affectation future avait été faite le jour-même ou la veille du Conseil. Alors je veux savoir pourquoi on nous annonce déjà à peine le jour après, est-ce qu'il y a une décision ? Non. Pourquoi on l'annonce ? Pourquoi un échevin, une échevine le communique déjà dans la presse. Voilà, donc je pense que la première question qu'on a posée à l'époque sur le caractère très flou de cette affectation, presque en petites phrases cachées dans les « on décide » a été correcte et maintenant, on veut savoir ce qui va se passer exactement.

Deuxième question, plutôt sur le fond. Je pense qu'il y a plein de questions dans l'ordre du jour qui a été envoyé, moi je veux savoir, je veux comprendre en fait l'image totale. Je veux savoir ce qu'est le plan de la Commune ? C'est quoi les objectifs de cette majorité au niveau de combien de places en maternelles, combien de places en primaires, combien de places en secondaires nous voulons garantir, offrir, construire, créer, les mois, les années à venir ? Pourquoi ? Parce qu'il y a une politique qui est menée ici par cette majorité, et je me rappelle une discussion il y a, je pense même il y a un an ou deux ans presque, où madame la Bourgmestre a dit « on ne va plus construire des écoles, des places supplémentaires dans le primaire et dans les maternelles je crois, dans le fondamental » parce que, elle a dit, le boom démographique est passé et donc toutes les places qu'on crée maintenant seront de trop dans quelques années. Alors madame la Bourgmestre, descendez de là où vous habitez, mais allez voir les écoles, elles sont bondées, elles sont remplies, je ne sais plus mais on ne peut plus, apparemment on s'est habitué en Belgique, on s'est habitué à Molenbeek, aux classes-container, on considère cela comme de vraies classes et de vrais locaux scolaires. Apparemment, on s'est habitué à ce que des réfectoires, qui avant étaient des réfectoires qui pouvaient accueillir la totalité de l'école, où les gens pouvaient

s'asseoir, vous voyez ce concept bizarre où on mange des tartines assis sur une chaise, derrière une table ? Ce concept bizarre, préhistorique dans certaines écoles à Molenbeek, on s'est habitué à cela, que les réfectoires sont devenus minuscules, que les gens doivent se mettre maintenant sous les préaux, dans les classes, par terre, ça c'est la réalité. Et puis je ne pose même pas encore la question sur la vision du futur que cette majorité a, à construire, à créer, maintenant, les possibilités pour que dans six ans, enfin, on ait assez de locaux, et je ne parle pas de classes-container, assez de locaux réels, de classes pour pouvoir diminuer la taille des classes, tout à fait le contraire de ce que vous êtes en train de faire actuellement. On rajoute des élèves dans les classes, alors que le décret P1-P2 nous demande de diminuer le nombre d'élèves par classe. Et en n'offrant pas actuellement les places nécessaires, vous êtes en train d'hypothéquer déjà la possibilité d'un jour sortir de la crise scolaire que nous avons et que nous vivons ici à Molenbeek.

Alors deuxième chose, plus précisément, je veux savoir combien de classes en maternelles vous voulez construire encore les années à venir ? Je sais, il n'y a pas d'obligation scolaire, mais c'est presque criminel de ne pas pourvoir assez de places pour les Molenbeekois. Vous avez pu résoudre les problèmes de places en primaires en sacrifiant des places en maternelles, c'est ça que vous avez fait cette dernière mandature, vous avez changé le rapport entre le nombre de places en primaires et maternelles en supprimant, en mettant la pression sur les places en maternelles. Et vous ne vous rendez pas compte que tous ces enfants qui maintenant ne trouvent pas une place en maternelles vont se retrouver un jour, dans pas si longtemps, dans une classe en primaires peut-être sans une carrière complète en maternelles. Ça, c'est la réalité aujourd'hui.

Alors, en dehors des chiffres concrets dont Jamal a parlé et dont j'espère que vous allez répondre, je vous demande qu'est-ce qui a été décidé ou pas ? Et deuxièmement, c'est quoi votre politique, c'est quoi vos objectifs, qu'est-ce que vous voulez offrir à la jeunesse molenbeekoise au niveau des perspectives scolaires ? Combien de places et combien de places dans les six années à venir pour permettre des classes plus petites un jour ? Merci.

**M. le Président :**

Merci monsieur De Block.

Je tiens à rappeler à tous les Conseillers que nous sommes ici dans le cadre d'une convocation sur une question bien précise et donc, monsieur De Block, je vous invite à introduire une interpellation si vous souhaitez parler de l'enseignement primaire et secondaire. Merci.

Je donne la parole à madame Piquard.

Monsieur De Block, vous n'avez plus la parole, c'est à madame Piquard.

**Mme Piquard :**

Merci monsieur le Président, mes questions sont les suivantes. J'aimerais savoir exactement combien de nouvelles places sont créées à la Flûte pour accueillir éventuellement les enfants ? Et parallèlement à cela, combien sont supprimées au Korenbeek ? Par rapport, donc je parle ici de places, donc je parle d'enfants, je voudrais aussi par rapport à cette question demander combien de locaux, disons de classes, sont disponibles pour accueillir les enfants à la Flûte, alors qu'on sait qu'au Korenbeek, il y a quatre classes, je dirais, opérationnelles ?

J'aimerais aussi encore poser une question : combien de places peut contenir le réfectoire de la Flûte Enchantée ? Parce que je présume que les petits, si on arrive à devoir

les changer, devront trouver une place, certains d'entre eux en tout cas, une place au réfectoire, j'espère qu'on n'a pas prévu de les laisser dans leur classe.

Et alors j'aimerais aussi encore connaître, quel est l'avenir ou en tout cas le devenir de l'implantation de l'école du Korenbeek ? Par ailleurs, aujourd'hui tout le monde sait que l'Institut Bruxellois de Statistiques montre qu'il y a dans le quartier seulement quatre places sur dix enfants à scolariser en maternelles et c'est parmi les plus bas taux de Bruxelles. En enlevant l'école, nous serons le bon dernier de la région.

**M. le Président :**

Merci madame Piquard.

Je donne la parole à madame Tahar.

**Mme Tahar :**

Merci monsieur le Président, comme lors du dernier Conseil communal, je vous avais interpellés sur la question de la réaffectation. Entre-temps, effectivement, j'ai entendu tout et son contraire, beaucoup de spéculations, des projets de maison de quartier pour les seniors, je ne vais pas réitérer ce que mon prédécesseur, monsieur De Block, a dit, mais effectivement, je crois qu'aujourd'hui on est en droit de pouvoir concrètement connaître votre projet de réaffectation, si réaffectation il y a, et également nous garantir que cet immeuble restera bien la propriété de la commune. Je crois que c'est important qu'on puisse avoir toutes ces informations, donc concernant la réaffectation.

Puis une seconde question, au sujet d'une réunion avec les parents qui se serait tenue la semaine dernière, savoir et connaître le mode de contact ou de communication envers ces parents, comment les aviez-vous contactés, étaient-ils présents, combien étaient-ils et surtout qu'est-ce qu'il en est ressorti ? Ce qui nous intéresse, c'est que dès le départ, les parents étaient en demande d'informations complémentaires, étaient quand-même légitimement inquiets du devenir de cette école et donc, je salue votre démarche de pouvoir les inviter, mieux vaut tard que jamais, mais alors du coup, il y avait peut-être déjà une réunion, mais n'empêche, il y a quand-même eu une pétition signée par plusieurs parents, des inquiétudes, vous savez, ce n'est parce qu'il y a une réunion que les questions ont obtenu satisfaction, les inquiétudes sont toujours existantes aujourd'hui, madame la Bourgmestre, vous avez l'air un peu étonnée, mais je vous assure que les parents sont toujours dans le droit de se poser des questions quant au devenir de cette école. Et donc, si vous pouviez nous faire un feedback sur cette fameuse rencontre avec les parents, s'il vous plaît, merci.

**M. le Président :**

Merci madame Tahar.

Je donne la parole à monsieur Gjanaj.

**M. Gjanaj :**

Merci monsieur le Président, ça tombe aussi juste bien que notre ministre des Finances soit là et donc, effectivement, comme le bâtiment, comme vient de le dire ma collègue, le fait de savoir si ce bâtiment appartiendra toujours à la Commune, c'est savoir la ventilation au niveau budgétaire. Donc l'impact qu'aura tout ce que vous venez de vouloir décider en tout cas, ce qui n'est pas encore sûr que ce soit validé par l'autorité de tutelle, mais savoir en tout cas la ventilation de l'impact au niveau des articles budgétaires.

Précisément, en fait voir quels sont les articles budgétaires concernés par les différents changements que vous proposez au niveau du budget ordinaire, extraordinaire. Donc savoir exactement tout ce qui est prévu et que ce soit bien sûr, comme diraient les néerlandophones, que ça klopt avec le texte que vous allez mettre et l'argumentaire que vous allez développer par rapport à ces changements-là. Merci.

**M. le Président :**

Merci monsieur Gjanaj.

Je donne la parole à monsieur Vossaert.

**M. Vossaert :**

Merci monsieur le Président, je pense qu'aujourd'hui, c'est un Conseil communal qui a une importance parce que quand on parle d'écoles, parfois il y a aussi l'émotion qui vient en premier lieu, ce sont les parents qui s'inquiètent de l'avenir de leurs enfants, ce qui est tout à fait légitime. Il y a ici les politiques qui sont responsables de cette matière hautement importante, qui doivent faire des choix, mais qui doivent pouvoir aussi les expliquer. Et expliquer, c'est quelque chose qui est, à tout le moins, une des prérogatives quand on pose des questions en tant que Conseiller communal. Je pense que le 20 juin, on n'a pas eu ce dialogue, mais en tous les cas, il y avait des demandes qui étaient légitimes, il y avait des questions auxquelles il n'y a pas eu de réponses et donc, j'ai envie de vous dire « excusez-moi de faire mon travail de Conseiller communal et de vous poser des questions pour des sujets aussi importants, excusez-moi de poser la question de qu'est-ce qu'on va faire de ce bâtiment qu'on veut rénover et qu'on veut réaffecter à quelque chose que vous-mêmes, n'avez pas été assez clairs dès le départ. Donc excusez-moi de vous poser des questions tout simplement à partir d'un dossier qui, et il faut l'admettre, on a eu des décisions qui ont été prises au Conseil communal avec beaucoup plus d'éléments et je peux vous le dire, il y a des moments, que ce soit de l'opposition ou la majorité, on peut très bien appuyer et soutenir un projet, mais il faut le présenter dans son ensemble. Et là, il manquait énormément d'éléments, bon il y a des questions qui ont été posées sur la forme et effectivement, on avait un dossier qui était vide, dans BO, il n'y avait pas d'annexes, il n'y avait rien du tout, il n'y avait rien qui concernait l'impact budgétaire, rien qui concernait les travaux, les travaux de rénovation, l'échéancier, rien en termes d'impact, en termes de mobilité effectivement mais aussi, et je pense que cela s'est révélé par la suite, c'était la question légitime de l'information auprès des parents. Je pense qu'il y a eu, je l'ai entendu, donc je ne suis pas en train de dire qu'il n'y en a pas eu, de l'information, je pense qu'il y a eu aussi peut-être encore des craintes, des inquiétudes et vous avez justifié cela, puisque vous avez reconvoqué une réunion après le Conseil communal du 20 juin. Donc une réunion qui a été convoquée aussi parce que nous, en tant que Conseillers communaux, on a reçu cette information avant le Conseil, c'était cette fameuse pétition qui a été signée par de nombreux parents. Encore une fois, je trouve que dans ce genre de dossier, eh bien oui, il faut faire preuve ici d'un peu de hauteur et de se dire « tiens voilà, il y a des inquiétudes, on a besoin d'une clarification » et donc, bien sûr que quand on vous pose la question de savoir « qu'en est-il de cette réaffectation, est-ce que ce sera une crèche, est-ce que ce sera une nouvelle école, primaire, est-ce que vous avez l'intention d'en faire une maison de quartier, qu'est-ce qui le justifie, quelles sont les motivations ? », tout ça amène forcément des questions légitimes. Et c'était ça l'objet de mon intervention, et c'était pour ça que je vous avais proposé de reporter le point parce qu'on n'entendait pas les réponses concrètes, tout simplement. Je vous remercie d'avance pour vos réponses précises.

**M. le Président :**

Merci monsieur Vossaert.

Je donne la parole à monsieur Ait Jeddig.

**M. Ait Jeddig :**

Merci monsieur, on avait demandé de reporter ce point lors du Conseil communal précédent et puis vous n'aviez pas le quorum, on est sorti et vous avez, selon moi, dépassé le délai. Le Conseil communal aurait dû être reporté parce qu'il y avait des points importants qui devaient être abordés et on avait tous des questions à poser sur ces points-là. Le sujet de l'école est un sujet important, très sensible, les parents sont inquiets par rapport à l'école, ils savent qu'à Molenbeek, nos écoles, on peut dire tout ce qu'on veut, nos écoles sont de moins bonne qualité qu'ailleurs, dans le bas, moins bonnes que dans le haut, on peut dire ce que l'on veut, tout le monde le sait. Pourquoi ? Il y a des raisons, peut-être la raison, c'est que les profs qu'on y met, ce sont des profs parfois débutants, les places sont peu nombreuses, les classes sont peu nombreuses, les enfants sont nombreux dans les classes, ils sont trop nombreux, les pédagogies, on peut essayer toutes les pédagogies qu'on veut, je pense qu'il y a moyen de réussir par rapport à cela. Mais voilà, les parents sont très inquiets et donc ils ont, par rapport à cette école du Korenbeek, ils ont fait une pétition, nous on n'a pas de retour de cette pétition. Vous avez organisé une réunion la semaine dernière dont vous nous avez exclus. Pour quelles raisons ? Moi, j'aimerais bien savoir pour quelles raisons, est-ce que c'est parce que ces parents ont des questions fondamentales à poser et que vous voulez éviter qu'on les écoute, qu'on les entende ? J'aimerais bien savoir la raison.

Ensuite, fermer une école, cela pose des problèmes. On crie à tort, je veux dire, à corps et à cœur, le manque de place. La directrice de cette école était venue nous présenter le projet pédagogique de cette école, à intelligences multiples, très intéressant, puis voilà on apprend après qu'on va fermer cette école, j'aimerais bien une explication là-dessus. On va prendre ces élèves, ces pauvres enfants, on va les mettre dans des containers, on ne sait pas, est-ce qu'il y a des classes disponibles dans cette implantation de la Flûte Enchantée ou est-ce qu'on va additionner ces élèves aux élèves qui étaient déjà là ? Donc on aura des classes bondées. Où va-t-on ? Est-ce qu'on a une réelle politique, comme vient de le dire aussi monsieur De Block, est-ce qu'on a une réelle politique pour un avenir pour ces enfants ? Toutes les familles ici à Molenbeek, et ailleurs, savent que l'école, c'est un ascenseur social, c'est clair et net, même s'ils n'ont pas de niveau élevé pour certains au niveau scolaire, je parle des familles, des parents, eh bien leurs enfants, ils veulent qu'ils aient un avenir, certains, un avenir meilleur qu'eux, il faut qu'ils sortent de cette situation de chômage, cette situation où ils sont pointés du doigt, voilà. Et certains partis politiques en profitent. Il faut que ces élèves, pardon, que ces enfants soient pris à bras-le-corps, il faut que notre Commune investisse dans cette matière et qu'elle considère que l'enseignement est une priorité pour notre commune.

Moi j'ai des questions, ces travaux, vous avez dit, moi j'ai vu sur une vidéo que ces travaux, c'est du vinyle qui n'était pas en bon état, j'ai vu, bon, il y avait peut-être de la tuyauterie, peut-être des peintures à refaire. Est-ce que ces travaux nécessitent réellement une réelle fermeture pendant une longue durée ? Est-ce que ces travaux ne peuvent pas être faits pendant les vacances et rouvrir en septembre ? Ou tout simplement fixer un délai ? Parce que ce pour quoi nous on n'était pas d'accord, en tout cas moi particulièrement, c'est d'abord, ce n'était pas très clair, il y a toutes les questions que je viens de poser, ensuite la réaffectation me dérange, cela me dérange, pourquoi est-ce que le haut ? Est-ce qu'il y a une réelle demande pour un centre culturel etc. ? Moi je ne pense pas, je pense que l'école est fondamentale et les parents, d'ailleurs dans leur pétition, je pense qu'ils sont demandeurs pour qu'on laisse cette école ouverte et qu'on la réaffecte, qu'on améliore les locaux bien sûr et qu'on remette des élèves et que ces élèves soient prioritaires pour pouvoir s'inscrire, continuer leur scolarité à l'école 16.

**M. le Président :**

Merci monsieur Ait Jeddig.

**M. Ait Jeddig :**

Non, non, vous me coupez, je n'ai pas fini, je ne sais pas pourquoi vous dites merci...

**M. le Président :**

J'ai cru...

**M. Ait Jeddig :**

Croyez ce que vous voulez.

**M. le Président :**

J'ai cru que vous aviez terminé votre interpellation, c'est pour ça...

**M. Ait Jeddig :**

Vous êtes libre de croire ce que vous voulez.

Maintenant moi je veux... Voilà, j'ai oublié mes questions maintenant. Donc je voulais simplement savoir, ces travaux, combien de temps nécessitent-ils ? Quels types de travaux comptez-vous réellement faire ?

**M. le Président :**

Ça, vous l'avez déjà dit.

**M. Ait Jeddig :**

Oui, et je le répète. Voilà, c'est l'essentiel que j'avais à demander.

**M. le Président :**

Merci monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à madame Tamditi.

**Mme Tamditi :**

Je suis assez sidérée par ce que j'ai entendu et que j'ai lu depuis le point du Conseil communal, ça frise la désinformation. On ne parle pas de..., bon nombre de personnes prennent plaisir à parler de fermeture d'une école, or il s'agit de fusion de deux implantations, de transfert de l'ensemble des enfants d'un point A vers un point B, ce qui signifie que les cent jeunes enfants trouveront une place dans l'école de la Flûte Enchantée, de la petite Flûte Enchantée. Je précise également que les enfants bénéficieront de la même pédagogie active alternative que celle qu'ils avaient...

**M. le Président :**

S'il vous plaît, monsieur Vossaert, monsieur Berckmans, on ne vous a pas interrompus quand vous avez parlé...

**Mme Tamditi :**

J'ai le droit, moi, d'exprimer mon point de vue monsieur ! Mais alors, si j'ai envie de donner mon avis...

**M. le Président :**

Pas d'apartés.

**Mme Tamditi :**

Pas croyable ça, donc, je disais un transfert de ces enfants et donc, ce que je disais aussi c'est qu'à notre sens, il nous semble que c'est positif que la directrice d'école n'ait pas à gérer deux implantations différentes, que justement, en raison de la pédagogie alternative qu'elle développe, il nous semble plus intéressant qu'elle puisse être insufflée au sein d'une même dynamique de groupe. Il nous semble également que pour les parents, c'est aussi plus judicieux d'avoir en un même lieu, et cinq jours sur cinq, le corps dirigeant et l'ensemble de l'équipe, l'ensemble du staff qui soit sur le même site, plutôt que de voir la directrice devoir jongler d'un point A à un point B. Donc je pense que c'est intéressant en fait cette fusion puisque elle génèrera plus d'émulation dans la mise en œuvre de ce projet pédagogique tout à fait innovant.

Je signale également qu'en ce qui concerne les enfants, comme je l'ai dit, le même nombre d'enfants sera conservé, donc je n'ai pas très bien compris pourquoi on parlait de la diminution d'enfants générée par la fermeture de cette école ?

Et en ce qui concerne la réaffectation du bâtiment, je me pose également la même question que vous, mais je ne suis pas naïve et je sais qu'on est en juillet 2018 et je doute très fort qu'il puisse y avoir quelque chose de tranché et d'inamovible qui ne puisse pas être cassé en deux ou trois mois. Merci beaucoup.

**M. le Président :**

Merci madame Tamditi.

Je donne la parole à monsieur Azaoum. Pardon, à madame Ouberri.

**Mme Ouberri :**

On a peut-être interverti le micro. Merci monsieur le Président.

N'en déplaise à certains ici, c'est bien...

**M. le Président :**

Attendez, il faut allumer le micro de Monsieur Azaoum parce qu'ils sont mal connectés.

**Mme Ouberri :**

Alors je prends le mien, il est allumé, on a interverti en fait, je pense. Merci monsieur le Président, donc je disais que n'en déplaise à plusieurs collègues dans ce Conseil communal, il s'agit bien d'une fermeture d'une école d'autant plus que c'est une fermeture à la veille des congés scolaires. Et donc, pour moi, c'est dramatique au vu du boom démographique en région bruxelloise et surtout notamment sur notre commune. Et donc, cette situation est inquiétante à tous les niveaux et ici, je me limiterai à la question du personnel, car bien entendu, ça le touche fameusement. J'aurais voulu vous demander ce qu'il en est de toute l'équipe pédagogique, éducative, savoir combien on a d'enseignants à Korenbeek, combien on en a à la Flûte Enchantée ? Où seront-ils affectés, les enseignants du Korenbeek ? Quid aussi du personnel d'entretien ? Parce qu'il ne faut pas l'oublier, il y en a. Quid des éducateurs, s'il y en a ? Quid d'une assistante sociale, s'il y en a ? Quid d'une médiatrice scolaire, s'il y en a ? J'imagine tout ce qui peut tourner autour des enfants dans une école, peut-être qu'il n'y a pas tous ceux que j'ai cités, mais en tout cas, il y a les profs, il y a l'équipe pédagogique et éducative, bref c'est l'ensemble du personnel et là, je suis inquiète parce que je ne sais pas ce qu'ils vont clairement devenir. Et donc pour moi, en clair, ce qu'on voudrait savoir, c'est la situation socioprofessionnelle du personnel, tant de l'école Korenbeek que de la Flûte Enchantée. Je vous remercie.

**M. le Président :**

Merci madame Ouberri.

Je donne la parole à monsieur Magérus.

**M. Magérus :**

Merci monsieur le Président, j'ai trois questions. Je souhaiterais connaître l'impact sur la mobilité de l'ajout de cent élèves du côté de la Flûte Enchantée.

Deux, c'est déjà très difficile en termes de trafic aux alentours de l'école, et je vous demande si vous avez prévu un nouveau plan mobilité ? Qu'avez-vous imaginé pour qu'enfants et parents n'arrivent pas systématiquement en retard du fait des embouteillages sur place ?

Trois, par ailleurs nous exigeons une analyse de la qualité de l'air dans la cour de la Flûte Enchantée. Merci.

**M. le Président :**

Merci monsieur Magérus.

Je donne la parole à madame Bastin.

**Mme Bastin :**

Oui monsieur le Président, merci beaucoup de me donner la parole, ce n'est pas tout à fait dans le thème que l'on est occupé à traiter, mais je ne peux tout de même pas me permettre de ne pas prendre la parole pour dire que je suis choquée de la manière et des termes, que je trouve particulièrement injurieux, vis-à-vis de cette dichotomie que l'on fait encore entre le haut et le bas. Alors, les enseignants, les enfants, les parents, du bas comme du haut, ce sont des gens qui essaient vraiment de faire un travail extraordinaire et je pense qu'il y a de plus en plus de mixité dans nos écoles et dire que les enseignants du

bas sont peut-être moins qualifiés que ceux du haut ou avec des pédagogies qui sont moins adaptées, je suis...

**M. le Président :**

Non, non, on est bien d'accord...

**Mme Bastin :**

Je relève ce qu'un membre de l'opposition a dit...

**M. le Président :**

C'est monsieur Ait Jeddig.

**Mme Bastin :**

Et je trouve que quelque part, par rapport aux enseignants, ça ne me...

**M. le Président :**

Ce n'est pas une attaque contre vous, monsieur. Non, elle a dit un membre de l'opposition.

**Mme Bastin :**

Un membre de l'opposition.

**M. le Président :**

Monsieur Ikazban, on a noté que ce n'est pas un membre du groupe PS qui a dit ça.

**Mme Bastin :**

Mais j'estime qu'on ne peut pas laisser passer cette qualification parce qu'elle est à mon avis choquante et j'espère que vous me rejoindrez dans cet avis, merci.

**M. le Président :**

Mais c'est un membre de l'opposition quand-même. Merci madame Bastin.

Je donne la parole à monsieur Kitantou.

**M. Kitantou :**

Très rapidement sur ce point, je pense qu'effectivement, la première chose, c'est qu'il faut effectivement remettre un peu l'église au milieu du village, c'est comme ça a été dit par ma collègue, madame Tamditi, on ne parle pas ici d'une fermeture, mais d'un transfert. Et donc je pense qu'il faut être très clair avec ces mots et il n'y a aucune volonté en tout cas, en tout cas de la part du CDH, parce que pour nous, l'enseignement est véritablement une priorité et comme cela a été dit, pour nous, nous avons véritablement la conviction que l'enseignement...

**M. le Président :**

Monsieur Azaoum, s'il vous plaît, madame Ouberri, un peu de silence.

**M. Kitantou :**

Nous avons effectivement la conviction que l'enseignement fait partie justement de ce processus d'émancipation de l'ensemble de nos jeunes et a effectivement un rôle d'insertion sociale extrêmement fort. Donc c'est une réelle conviction chez nous et donc nous n'accepterions pas, certainement pas, que l'on aille vers des fermetures d'écoles. Donc effectivement ici, je le réprécise, on parle bien d'un transfert et il n'y a aucun élève qui sera laissé sur le côté. Donc moi, je pense qu'il faut effectivement se recentrer sur le débat et être extrêmement précis par rapport à tous les éléments qui sont soulevés.

Et puis, dernier élément, nous voulons aussi effectivement, comme chacun d'entre nous et je pense qu'on peut tous se rejoindre sur cet objectif, c'est que nous voulons un enseignement de qualité, de meilleure qualité possible pour l'ensemble des enfants molenbeekoïses. Et donc quelque part, je pense qu'effectivement l'enjeu est extrêmement important et extrêmement sensible, mais je pense, que voilà, retrouver un peu de raison et sortir un petit peu de la démagogie sur cette question-là, serait extrêmement positif je pense et ramènerait beaucoup plus de sérénité et de concret au débat.

**M. le Président :**

Merci monsieur Kitantou.

Je donne la parole à madame la Bourgmestre.

**Mme la Bourgmestre :**

Merci monsieur le Président, avant de vous répondre, je vous demanderai une suspension de séance après mon intervention parce que la directrice de l'école de la Petite Flûte Enchantée est présente, ici, ce soir, et il serait intéressant également qu'elle puisse s'exprimer et répondre éventuellement à des questions. Et évidemment ces questions concerneront directement sa fonction de direction et la gestion de l'école de la Petite Flûte Enchantée et pas les problématiques générales de l'enseignement à Molenbeek-Saint-Jean. Donc je suppose que vous serez d'accord ? Que l'on puisse assurer cette suspension de séance pour qu'elle puisse s'exprimer ?

**M. le Président :**

Et après la suspension de séance vous aurez la possibilité de reprendre, comme ça vous aurez eu les informations complètes.

**Mme la Bourgmestre :**

Après mon intervention, et puis après vous aurez le loisir de répliquer.

**M. le Président :**

Avant vos répliques.

**Mme la Bourgmestre :**

Ça va ? Voilà.

**M. le Président :**

Merci.

Je donne la parole à madame la Bourgmestre.

**Mme la Bourgmestre :**

Je vais d'abord commencer par répondre aux questions qui m'ont été communiquées par le chef de groupe PS. La première question : combien de places sont nouvellement créées à la Flûte Enchantée et combien de places sont supprimées au Korenbeek ? Eh bien il n'y a pas de places qui sont supprimées, il s'agit d'une fusion entre deux implantations sur un même site, à l'endroit où l'une des deux implantations est déjà installée à savoir, rue de la Flûte Enchantée. Tous les enfants du Korenbeek, sans exception, ont une place assurée à la Flûte Enchantée. Cette fusion a été rendue possible par l'arrivée de nouveaux pavillons de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Et j'insiste, ce ne sont pas des containers, ce sont des pavillons et j'inviterai tous les parents, et si certains Conseillers communaux le souhaitent, à visiter les lieux avant la rentrée scolaire, pour voir, que vous puissiez vous rendre compte que ces pavillons répondent à toutes les conditions d'accueil exigées pour de jeunes enfants. L'école aura donc douze locaux-classes auxquels viennent s'ajouter les locaux administratifs, un réfectoire, une salle des professeurs et une salle de gymnastique psychomotricité. Ces douze locaux-classes représentent donc une moyenne de trois classes par niveau, de l'accueil à la troisième maternelle. Donc accueil, M1, M2, M3. Ce sont donc environ 300 enfants qui pourront être accueillis dans cette école, c'est-à-dire les enfants déjà présents à la Flûte Enchantée auxquels viennent se joindre les enfants du Korenbeek. Au Korenbeek, il y a actuellement 100 enfants. Les classes d'accueil, M0, M1 et M2, poursuivront donc en maternelles à la Flûte, et les M3 ont chaque année une place assurée en 1<sup>ère</sup> primaire à l'école 14. Et je préciserai quand-même que le projet pédagogique de l'école, qui est porté à la connaissance des parents, quand ils inscrivent leur enfant, que ce soit sur le site du Korenbeek ou sur le site de la Flûte Enchantée, prévoit que par la suite, ces enfants seront accueillis à l'école de la Flûte Enchantée. Je sais que certains parents pensent qu'en inscrivant leur enfant à Korenbeek, ils auront une place garantie à l'école 16, ce n'est pas le cas. Les projets pédagogiques développés dans nos écoles concernent aujourd'hui le maternel et le primaire, il y a une continuité de la pédagogie qui est donnée. Il était également important de réunir à proximité directe, l'école maternelle à son pendant primaire, comme je viens de l'expliquer. Tout enfant entrant à l'école dès 2,5 ans est assuré d'avoir une place jusqu'à la fin de son cursus dans l'enseignement fondamental.

Vous m'avez également posé la question de la fermeture. La question c'est, nous aimerions avoir la correspondance avec la fédération Wallonie-Bruxelles et la présentation de l'état du bâtiment et la liste des travaux effectués au Korenbeek.

En ce qui concerne le rapport de la Fédération Wallonie-Bruxelles il est ici, il est à votre disposition, vous pouvez en prendre connaissance. Je ne vais pas vous le lire, mais il est quand même dans le résumé présenté en première page, précisé que l'établissement aurait besoin d'une grande rénovation. Je répreciserai que la réorganisation et non pas la fermeture, comme vous laissez sous-entendre, de manière je trouve parfois peu correcte. La réorganisation est un terme qui s'emploie pour la situation et elle résulte de plusieurs facteurs. La décision du déménagement de l'implantation résulte à la fois de nécessité organisationnelle et structurelle et s'il faut encore vous persuader, soyez certain que cette décision, comme toute autre mesure prise au sein du Pouvoir Organisateur a été murement réfléchi. En effet, malgré le caractère accueillant et convivial des lieux du Korenbeek, cette implantation nécessite des travaux de réaménagements de fonds et ne pouvait à terme ne plus accueillir les classes en état. En mars 2017, une visite d'une inspectrice de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été effectuée en compagnie de différents services

communaux et cette inspectrice a souligné la nécessité de réaliser des travaux structurels. Les différents fonctionnaires communaux présents, à savoir des Travaux publics, l'Instruction publique et la direction, ainsi que le SIPPT ont eu échos des observations de l'inspectrice, ils ont eux-mêmes fait un rapport et vous pouvez trouver le rapport, tant du service à la protection du travail du SIPPT pour la visite de cette école que le rapport qui a été établi par l'architecte communal concernant l'état de l'école du Korenbeek et donc le rapport d'inspection liste une série de problèmes. Comme je l'ai dit, il conclut sans équivoque que l'établissement aurait besoin d'une grande rénovation. Le rapport de l'architecte et le rapport du SIPPT sont, si vous le souhaitez, à votre disposition.

En raison de ces travaux, une solution devait être trouvée. En outre, un déménagement vers la rue de la Flûte Enchantée permet de regrouper les implantations Petite Flûte déjà en activité et Korenbeek et de rapprocher celle-ci de l'école primaire de la Flûte Enchantée, adossée à l'école Korenbeek depuis 2011.

Nous accordons beaucoup d'importance aux phases de transitions entre niveau, classe et école et se rapprochement contribuera à une meilleure collaboration entre les écoles « Petite Flûte » et « Flûte Enchantée » dans l'intérêt des enfants. Les deux écoles constituent un ensemble complémentaire et un rapprochement est un atout certain. La continuité entre le maternel et le primaire est assurée puisque, je l'ai précisé, tout enfant aura sa place à l'école primaire. Il s'agit également d'une solution facilitant grandement l'organisation de la direction et des enseignants dans la gestion quotidienne des écoles et l'accompagnement des classes. En effet, les directions et certains enseignants étaient contraints de se partager sur les deux sites, ce qui n'était pas sans conséquences en termes de disponibilité, parfois d'agacement, d'énerverment et de perte de temps. En cas de problèmes et donc de réactions immédiates, la direction pourra agir en conséquence. De même, les parents qui souhaitent avoir un contact avec la direction, avec l'assistante sociale, avec le secrétaire, pourront le faire plus facilement. Cette mesure a également pour avantage de faciliter le quotidien des parents en tout cas des parents qui ont plusieurs enfants dans le maternel et le primaire, puisque jusqu'à présent, les enfants étaient scolarisés dans des écoles ou implantations distinctes. Le regroupement rapprochera les fratries.

La restructuration du site n'aura aucune conséquence sur le plan méthodologique. Le projet pédagogique d'inspiration intelligence multiple sera poursuivi. Cette méthode apportera beaucoup de satisfaction et sera d'autant mieux mise en œuvre que les groupes et les enseignants sont rassemblés sur une seule et unique implantation.

La directrice, Madame Paten, avait eu l'occasion de vous présenter ce projet qui avait suscité votre intérêt et donc, je suppose que le fait qu'on ramène les classes sur un même site ne fera que renforcer ce projet.

Enfin, l'environnement, un site moderne et proche du Scheutbosch est propice aux apprentissages. Je rappelle qu'un courrier d'information avait été envoyé aux parents en date du 5 mars 2018. Evidemment, nous aurions souhaité informer les parents le plus rapidement possible, mais vous connaissez les délais, notamment les délais de construction de la Communauté Française ou d'un Pouvoir ou d'une autorité publique et nous n'avions pas la certitude que l'école, que les travaux de la nouvelle implantation seraient terminés pour le 1<sup>er</sup> septembre. Ils sont terminés et je peux vous assurer que ces pavillons sont tout à fait modernes, sont tout à fait agréables pour l'accueil des enfants.

On aurait, comme je l'ai dit souhaité l'envoyer plus tôt. Nous avons tout de suite assuré une réunion d'information aux parents, une première réunion d'information ou plusieurs parents sont venus et en compagnie de la directrice et de madame Paten et de l'architecte gestionnaire communal du projet, nous avons répondu aux questions des

parents. Suite à la pétition qui a été faite et au Conseil communal, nous avons organisé une nouvelle réunion parce qu'il y a eu à notre sens de la désinformation et du stress provoqué auprès des parents. C'est vrai qu'il y a une pétition de 80 noms. J'ai regardé les pétitionnaires, je dirais qu'il doit y avoir une dizaine de parents en tout cas qui sont directement affectés sur le plan des distances, par ce changement d'école.

Une nouvelle réunion a été organisée juste après le Conseil communal. Tous les parents ont été invités à l'initiative de la direction de l'école et moi, je n'ai eu l'occasion de rencontrer qu'une seule personne à cette réunion.

**M. De Block :**

Un parent ?

**Mme la Bourgmestre :**

Oui, une maman ou une grand-mère, je ne sais pas.

**M. De Block :**

Est-ce qu'il y avait des parents à la première réunion ?

**Mme la Bourgmestre :**

Il y avait des parents à la première réunion. De mémoire, je dirais qu'il y en avait sept.

**M. De Block :**

Donc vous avez informé moins de gens que ceux qui ont signé la pétition ?

**Mme la Bourgmestre :**

Mais tous les parents ont été informés via l'école.

**M. le Président :**

Attendez monsieur De Block, madame la Bourgmestre répond. Tout de suite, nous aurons la directrice qui va répondre aux questions également.

**Mme la Bourgmestre :**

Comme je l'ai déjà dit, j'essaie de bien faire passer le message, en raison de difficultés techniques liées au chantier et sans garantie quant à la fin des travaux, il n'a pas été possible d'officialiser la décision plus tôt

Pour conclure, précisons que les parents n'auront aucune formalité administrative à accomplir et que l'école ce charge absolument de tout.

Il n'y a pas correspondance technique avec la Fédération Wallonie-Bruxelles sur ce dossier. Il y a uniquement des échanges de mail qui se sont fait entre la Commune et la Fédération, mais vous avez ce rapport qui à notre sens est tout à fait clair.

Alors, que comptez-vous faire du bâtiment Korenbeek ? Vous posez la question : pouvez-vous nous affirmer que cet immeuble restera la propriété de la Commune ? Oui je peux vous affirmer que cet immeuble restera la propriété de la Commune, je peux l'affirmer

au nom du Collège des Bourgmestre et Echevins. La délibération qui vous a été présentée en son article 2 décide de mettre à l'étude les suggestions de réaffectation de ce bâtiment, une fois qu'il sera rafraîchi et rénové.

Il a été demandé ce qu'allait devenir l'implantation Korenbeek. Plusieurs pistes sont ouvertes aujourd'hui. Ce que je peux vous assurer, c'est que le bâtiment ne restera pas vide. Il y a plusieurs possibilités. Il peut d'abord y avoir un interlocuteur qui assure la gestion du bâtiment pour le secteur ou pour des projets de cohésion, école de devoir. Il peut y avoir également des associations de proximité qui seraient certainement intéressés par l'occupation des lieux dans la mesure où dans ces quartiers, il y a moins d'écoles de devoirs, de remédiation, d'activités parascolaires. On peut également considérer que les seniors peuvent être intéressés par le Korenbeek puisqu'ils sont relativement nombreux dans ce quartier et donc on pourrait organiser des ateliers, des ateliers d'échanges de savoirs, de compétences. Souvent les seniors sont intéressés à accompagner les plus jeunes dans leur scolarité, on l'a vu. Plusieurs projets existent à cet effet sur le territoire de la commune et donc, dès la rentrée, un appel à des associations pour une occupation temporaire sera lancé. On peut imaginer aussi que le PSE puisse s'installer pour partie sur le bâtiment puisqu'il est à l'étroit et qu'il doit faire ses visites dans les écoles. Il y a véritablement suffisamment de possibilités et de demandes pour occuper ce bâtiment.

Vous nous demandez l'impact budgétaire de ces changements, quel est le traitement budgétaire réservé à ce bâtiment, y a-t-il une rénovation prévue, en quelle année budgétaire et à quels articles ? En ce qui concerne la mise à disposition et l'installation des nouveaux pavillons pour les classes, celui-ci est financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce sont les pavillons administratifs qui sont à charge de la Commune. Le coût total des travaux pour l'extension de l'école 19 est de 1 million d'euros et de plusieurs dizaines de milliers d'euros et la tva sur ces projets est de 6%. Le coût total des travaux pour l'extension de l'école est de 1.066.000 euros, classes et administration, plus des travaux supplémentaires qui ont été ajoutés pour un montant aujourd'hui de 57.000 euros. Comme je l'ai dit, ce montant est couvert entièrement par le Fonds régional à 100%, ce qui est aussi intéressant puisqu'il n'y a donc pas pour les frais à charge de la Commune, d'intérêts à payer, et donc, ce montant doit être mis en perspective avec le coût de la rénovation complète de l'implantation Korenbeek qui se fera par la suite. Je me permets vraiment d'insister, il s'agit véritablement d'un choix organisationnel, fonctionnel et pédagogique.

En ce qui concerne la question de l'opportunité et du choix politique par rapport à l'affectation future du bâtiment, je pense avoir suffisamment répondu dans le développement de mon intervention.

En ce qui concerne la question de la mobilité, c'est vrai que cette question de la mobilité aux abords de nos écoles est très importante. Elle se pose je dirais d'une façon générale pour toutes nos écoles et il faut véritablement informer et sensibiliser les parents. Il faut mettre en place ce qu'on appelle des kiss and ride et les principaux intervenants, à savoir le service Mobilité, les directions des écoles concernées pour la rue de la Flûte Enchantée, la police, les gardiens de la paix présenteront un plan d'accès aux écoles pendant la rentrée et la sortie de celle-ci et tout sera mis en place évidemment pour la rentrée scolaire. Ainsi, à titre d'exemple, on peut mettre un kiss and ride sur l'espace qui est destiné à la construction du hall omnisports qui se réalisera, nous le souhaitons, le plus rapidement possible, puisqu'il y aura également une implantation pour les écoles de la Flûte Enchantée et pour l'école de proximité dans le hall des Sports.

En ce qui concerne l'impact sur le personnel, il est important de souligner que la réorganisation, la fusion s'est faite dans un parfait dialogue avec les équipes pédagogiques. Toutes les équipes pédagogiques sont intégralement maintenues dans leur fonction et les

équipes d'encadrement, les animateurs et les éducateurs, ainsi que le personnel d'entretien sont également maintenu dans leur fonction.

C'étaient les précisions que moi, je souhaitais vous apporter par rapport à vos questions qu'on aurait pu d'ailleurs vous communiquer dans une réunion faisant suite au Conseil communal, si vous aviez considéré que nous n'avions pas été suffisamment explicite. Je vous rappelle quand même que les Conseils communaux sont très longs et donc on essaye de vous informer au mieux, mais nous sommes toujours ouverts à des rencontres en dehors du Conseil communal, notamment à l'occasion de sections réunies et je pense que les précisions que je vous ai apportées aujourd'hui permettront de rassurer tous les parents.

**M. le Président :**

Merci madame la Bourgmestre.

Je suspends la séance et nous allons passer à l'écoute de madame la Directrice.

*(La séance est suspendue pour entendre la directrice de l'école - De zitting wordt verdaagd om de directrice van de school te horen)*

**M. le Président :**

Je rouvre la séance du conseil.

*(La séance est rouverte - De zitting wordt heropent)*

**M. le Président :**

J'avais une question d'ordre de Monsieur Berckmans et donc je reviens vers lui avant de donner la parole à Monsieur Ikazban.

**M. Berckmans :**

Merci Monsieur le Président, dans les réponses que Madame la Bourgmestre a données dans un premier temps, elle a dit qu'elle répondait aux questions évoquées par le chef de groupe PS. Maintenant, je sais bien qu'elle aime bien Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

C'est réciproque.

**M. Berckmans :**

C'est réciproque, mais ce que je veux évoquer et je demande à Monsieur le Secrétaire adjoint de noter cela...

**Mme Ouberri :**

Vous voulez que le Secrétaire note que la Bourgmestre aime bien Monsieur Ikazban ?

**M. le Président :**

Madame Ouberri, s'il-vous-plaît !

**M. Berckmans :**

Non, je ne demande pas de noter ce qui précède, mais ce qui va suivre, donc on a convoqué ce Conseil avec plusieurs partis, donc je demande que Monsieur le secrétaire adjoint note que les questions évoquées par Monsieur Ikazban, que je les aie aussi. J'ai dit à ma première intervention, comme il s'agit d'une école francophone et qu'à mon avis il n'y a pas de néerlandophone aujourd'hui qui sont présents, que ce n'était peut-être pas nécessaire de traduire les questions en néerlandais, mais donc que ces questions n'étaient pas seulement de Monsieur Ikazban, que vous aimez bien, mais aussi de ma part.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Berckmans.

**M. Berckmans :**

Je peux poser mes questions ou j'attends ?

**M. le Président :**

Vous vous inscrivez et moi maintenant, je donne la parole à Monsieur Ikazban.

**M. Berckmans :**

Mais je suis inscrit.

**M. le Président :**

Non, vous étiez inscrits pour votre motion d'ordre.

**M. Ikazban :**

Merci Monsieur le Président de faire la police de la séance.

**M. le Président :**

J'essaye de faire de mon mieux, Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Ce soir ça va, moi je reconnais toujours quand c'est nécessaire et quand il le faut. Ce soir, pour l'instant, je reste prudent, ça va.

**M. le Président :**

Oui, c'est ce que j'allais dire, la séance n'est pas encore terminée.

**M. Ikazban :**

Je rappelle chers collègues, chers Conseillers, que si nous sommes ici, c'est parce que nous n'avons pas eu de réponse à nos questions. Je pense qu'on a tendance à l'oublier. Quand j'ai écouté les réponses qui nous ont été apportées, ce n'est pas plus clair. Mais comme on est quand même tenu un délai raisonnable, je vais me contenter de quelques remarques.

Il y a quelque chose que je ne comprends pas. C'est la remarque j'ai fait tout à l'heure, c'est qu'en fait, on nous dit qu'il y a une école du Korenbeek qui est dans un sale état, qui nécessite une énorme rénovation, ça ne va pas et ainsi de suite. J'ai envie de dire, si c'était le cas, pourquoi ne sommes-nous pas intervenus pour éviter cette situation beaucoup plus tôt, pour éviter que des enfants se retrouvent dans une telle situation. Parce qu'alors aujourd'hui, on serait dans une situation où on aurait encore cette implantation, j'utilise le bon terme, et l'augmentation de la capacité de la Flûte Enchantée. Donc on aurait beaucoup plus de capacité d'accueillir des élèves. Donc, c'est quelque chose que je ne comprends pas et lors du Conseil communal du 20 juin, Madame la Bourgmestre, vous avez dit que c'était la Fédération Wallonie-Bruxelles qui avait dit qu'il fallait fermer et je vais essayer de retrouver le procès-verbal intégral, vous nous avez dit ça, c'est pour ça que j'ai demandé les documents, j'ai demandé s'il y avait eu un courrier. Vous avez dit tout à l'heure qu'il n'y en avait pas, qu'il n'y avait que des échanges d'e-mails.

Et donc j'en viens au rapport et je vais le faire circuler, et là aussi, je ne comprends pas, quand nous avons envoyé la convocation du Conseil communal extraordinaire, j'ai bien demandé à ce qu'on nous envoie tous les documents. Et en fait, on ne nous a envoyé aucun document. Ce rapport est extrêmement intéressant et je vous remercie de me l'avoir donné. Pourquoi est-il si intéressant, d'abord par ce qu'il est daté du 15 mars 2017. Si j'ai bien compris ce que vous avez dit, vous avez envoyé un premier courrier aux parents le 5 mars 2018, donc un an après le rapport vous envoyez le premier courrier aux parents. Je rappelle, c'est mars 2017 et je ne comprends pas pourquoi vous n'avez pas fait le nécessaire pour mettre cette école en ordre, d'autant plus qu'après mars 2017, il y a eu une rentrée scolaire en septembre. Or vous nous annoncez le 20 juin seulement qu'on va changer les choses pour la rentrée de septembre. Ce qui est intéressant dans ce rapport également, c'est que l'établissement aurait besoin d'une grande rénovation. Mais ce rapport ne dit pas que ça. Messieurs dames, chers collègues, écoutez-moi bien, ce rapport, il fait l'inventaire d'un certain nombre d'anomalies, des armoires qui ne sont pas fixées, le vinyle en mauvais état, des fuites, des châssis etc. C'est bizarre parce que je pense que la Flûte Enchantée, vous avez aménagé ça en combien de temps ? Ça été très vite et donc je pense qu'on avait le temps d'intervenir au Korenbeek pour réparer tout ça. Mais ce que dit le rapport, il ne dit pas seulement qu'il faut une grande rénovation, il dit également qu'il n'y a pas de plan quinquennal de prévention, il n'y a pas de plan annuel en ordre, il n'y a pas d'identification des dangers, il n'y a pas d'évaluation des risques, il n'y a pas d'évaluation des mesures de prévention à établir, il n'y a pas de registre de sécurité obligatoire par la loi, il n'y a pas d'analyse de risque. Aucun rapport annuel n'a été envoyé au SPF Emploi. Ça, c'est la responsabilité du Collège, de la Commune, des gens qui dirigent la commune. Et alors, ce qui m'interpelle plus, c'est qu'il n'y a pas de rapport incendie, vous vous rendez compte ! Il n'y a pas de rapport incendie, il n'y a pas de tests incendies effectués. Donc là, on a un rapport de mars 2017. Par conséquent, il n'y a pas de plan pluriannuel, il n'y a pas de plan quinquennal. Et alors, il y a un petit encadré et là, j'espère que je vais avoir une réponse à ma question, parce que je me suis interrogé pendant longtemps, avec d'autres collègues pour savoir pourquoi on venait avec ça en juin. Pourquoi vient-on seulement le 20 juin au Conseil communal avec ça ? Pourquoi vient-on avec ça qu'en juin pour une rentrée scolaire qui est censée se faire en septembre ? Je vous avoue qu'on se posait plein de questions, on s'est demandé s'il y avait des projets. En plus, je signale quand même, que dire ne vous inquiétez pas, on ne supprime pas d'école et en même temps que vous avez des projets pour l'avenir, c'est un tant soit peu contradictoire. Mais ce qui est intéressant, et je terminerai là-dessus, c'est le fait marquant dans les remarques, qu'il faut absolument faire une analyse de risque incendie de l'établissement. Ce n'est pas le cas, donc vous êtes dans l'illégalité. Donc je ne sais pas depuis combien de temps cent enfants sont en danger, peut-être depuis des années ? Et alors, il est indiqué aussi, dans un rapport du 10 juillet 2013, vous étiez déjà en place, ça concerne une demande de permis d'environnement pour deux salles de spectacles et une chaufferie. Alors après avoir vu ce que c'est que cette demande de permis d'environnement pour deux salles de spectacles et chaufferie, est-ce qu'il y avait un projet

dont nous n'avons pas connaissance qui a été introduit en 2013, donc vous étiez déjà en place depuis presque un an à ce moment-là, vous aviez déjà un projet de faire une salle de spectacle sur ce site, oui ou non et si non, d'où vient ce permis d'environnement, j'aimerais bien avoir la réponse à cette question parce que quand je lis ce rapport, et je l'ai feuilleté rapidement, je me dis qu'on est en train non seulement de nous donner les réponses qui ne répondent pas du tout à nos questions, je pense qu'on est en train de nous masquer une partie de la réalité et ça, c'est peut-être encore plus grave, parce qu'on est en train de jouer avec des enfants.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Madame Tahar.

**Mme Tahar :**

Ce ne sont pas des théories du complot, j'entends certains Conseillers dans la salle le dire, ce sont simplement des questionnements, des interpellations. Moi je suis personnellement outrée de ce que je viens d'entendre. Je n'ai pas encore pris le temps de prendre connaissance de ce rapport, j'aurais aussi voulu pouvoir le consulter via le BO, malheureusement il n'était pas présent. Je n'ai pas suffisamment le recul que pour pouvoir revenir sur ce rapport, mais rien ne nous empêche de le faire ultérieurement. Je voudrais revenir sur la question de la réaffectation, quand je vous entends, vous dites que vous ne savez pas aujourd'hui quelle sera la nature de l'occupation future, ce sera peut-être une maison de quartier, peut-être une école de devoirs. Mais je me dis qu'au vu du boom démographique, au vu des places manquantes dans les écoles, je ne comprends pas qu'on ne puisse pas garder deux écoles à Molenbeek, puisqu'on en a vraiment besoin, qu'on puisse ouvrir les portes les week-ends et en soirée pour des projets d'école de devoirs, pour des projets artistiques. On en a fait l'expérience dans pas mal d'écoles molenbeekoises ou par exemple on a ouvert des académies de musique, et ça fait vraiment le bonheur de tous les amoureux de la musique, j'ai envie de dire pourquoi ne pourrait-on pas imaginer que cette école, où on envisage des rénovations urgentes et ça, je veux bien vous croire que c'est important au vu de ce rapport de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais rien n'empêche de garder quand même la nature première de cette école, et d'ouvrir les portes pour d'autres projets éducatifs, sociaux etc. C'est là que je me dis qu'il y a certainement quelque chose et ce n'est pas du tout une théorie conspirationniste, ce sont des questions légitimes, car il y a finalement là une absence de transparence. Je suis désolée, j'entends quand même que des rapports datent depuis plus d'un an et vous faites mine d'être choqués. Désolée, faisons notre devoir de Conseillers communaux, on est ici aujourd'hui pour vous poser les questions, on n'a non seulement pas de réponse à nos questions et en plus, je vous vois dans notre langage non verbal, vous avez l'air offusquée par nos questions, excusez-nous de faire simplement notre devoir de citoyen, c'est tout. On vous interpelle sur les questions qui sont claires et donc pourquoi ne gardez-vous pas l'établissement ouvert pour nos enfants demain ? J'entends Madame la directrice qui effectivement a répondu aux questions, qui a expliqué la raison de pouvoir fusionner les deux implantations, je comprends bien, mais je ne comprends pas pourquoi on ne garde pas cette école pour nos enfants qui en ont besoin ? J'aimerais vraiment qu'on réponde, madame la Bourgmestre à cette question, s'il vous plaît.

**M. le Président :**

Merci Madame Tahar.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Il y a un document du 13 novembre 2017, où à la page quatre, il est écrit : « le déménagement de l'école est prévu pour septembre 2018 ». Cela date d'il y a huit mois. Et donc les parents, le Conseil sont informés en catastrophe, avec une pression pour décider très vite. Moi, je retiens de l'explication de madame la directrice, merci en tout cas d'avoir éclairci les choses qui ne sont pas toujours faciles à comprendre sur le terrain, qu'on ajoute 75 places en ouvrant les trois locaux dans le quatrième pavillon jusque-là fermé, donc on ajoute 75 places et on n'en supprime 100. Les quatre locaux de l'implantation de Korenbeek, fois 25 enfants, ça fait bien cent enfants. On ferme une école avec une capacité de 100 places et on ouvre une autre école avec une capacité de 75 places. Alors que dans ce quartier, il y a une demande qui est grandissante, il y a de plus en plus de jeunes familles dans le haut de Molenbeek, je pense que la Commune est en retard d'anticipation par rapport aux besoins qui augmentent dans le haut. Je pense que c'est une mauvaise décision politique, de ne pas exploiter complètement cette situation. Si maintenant on peut dire qu'on doit rénover Korenbeek, on peut même rénover en profondeur parce que je vois que sur l'état des choses, il y a une rénovation qui était nécessaire et je pense que vu le genre de produit et l'amiante dans certains matériaux d'isolation de tuyauterie, je trouve qu'on ne pouvait pas rénover avec les enfants à l'intérieur. Donc ça, je comprends. Mais on pourrait décider dans un an de réutiliser cette capacité dans le haut de Molenbeek pour garantir une augmentation de capacité au total.

J'avais une question spécifique pour madame la Bourgmestre, le hall Omnisport, quand sera-t-il fini. Et puis, c'est aussi une question qui m'intrigue un tout petit peu, c'est un petit détail, mais ça m'intéresse, on a construit quatre pavillons à l'époque pour la petite flûte, mais est-ce que c'était le but que seulement trois ou quatre pavillons étaient prévus en classes et en locaux ou alors est-ce que les trois classes restantes qui maintenant sont occupées par l'administration et le local psychomotricité, est-ce que c'était réfléchi qu'une partie de l'administration était censée de se faire l'autre côté ou est-ce que c'est un choix de construire ces quatre pavillons et qu'on n'en utilisait que trois ? C'est une question qui pour moi n'est pas l'essentiel, mais ça m'interpelle au niveau du choix d'utiliser et d'aller jusqu'au bout de la capacité de nos écoles et de construire peut-être un pavillon en plus, on aurait pu le faire il y a un an, on aurait pu augmenter la capacité avant, parce qu'il manque de la capacité dans ce quartier, et la Commune refuse d'aller jusqu'au bout d'aller rechercher les capacités nécessaires. Je vois les chiffres, c'est un taux de couverture pour les places en maternelle de 15 à 20 %, c'est ridicule dans ce quartier. Toutes les places seront à mon avis nécessaires et je pense qu'on doit aller jusqu'au bout de cette capacité.

Vous dites que vous allez rénover Korenbeek, vous dites qu'il n'y a pas encore un budget parce que vous n'avez pas encore réfléchi sur la réaffectation et donc vous ne pouvez pas comprendre et prévoir qu'elle rénovation vous allez faire. Est-ce que vous pouvez nous dire quand cette rénovation et quand cette décision sera prise ? Quelle est votre planning sur la rénovation ? Quelle est votre planning sur la décision de réaffectation. Je vois difficilement rénover Korenbeek alors qu'on ne sait pas ce qu'on va en faire.

**M. le Président :**

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Monsieur Magérus.

**M. Magérus :**

Par rapport à mes deux premières questions, madame la Bourgmestre nous a dit que la police avait un plan organisationnel et que tout se passe très bien à la rentrée, croisons les doigts, nous verrons bien comment se dérouleront les choses. Mais par rapport à ma dernière question, je n'ai pas entendu de réponse. Il est clair qu'il y aura plus de voitures et qu'on pourra alors à ce moment-là nourrir une certaine inquiétude et donc j'avais bien rappelé qu'on souhaiterait une analyse de la qualité de l'air dans la cour de l'école. Merci.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Magérus

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

**M. Ait Jeddig :**

Merci, je voulais juste dire un mot, je viens de ce quartier, cela fait 40 ans que je vis ici. Je connais bien la situation. Je connais bien la qualité des écoles et je voulais juste rappeler, ce que je dis, c'est un constat, ce sont des préoccupations des parents, je ne parle pas de moi-même, je n'aime pas cette approche élitiste. Je viens vraiment de ce quartier et je connaissais ces écoles, c'est d'abord ce que je voulais dire par rapport au fait qu'on m'a interpellé.

Ensuite, vous nous informez madame la Bourgmestre que les parents ont été informés en mars dans l'urgence. C'est assez étonnant, vous venez d'entendre le rapport, les documents cités par Monsieur De Block ainsi que l'évocation des points faites par Monsieur Ikazban. Donc, ceci n'est pas nouveau, vous le saviez déjà, vous avez planifié ceci. Je comprends nettement mieux pourquoi les élèves du Korenbeek n'étaient pas prioritaires à l'école 16, parce qu'effectivement la directrice, je ne suis pas là pour vous juger, vous faites un très bon travail, vous n'y êtes pour rien, mais donc la directrice était déjà directrice des deux implantations. Et donc moi, je lie les deux choses et puis je reviens sur ma remarque, ces travaux peuvent être faits assez rapidement et on peut continuer à affecter ces locaux à la scolarité. Tels sont les préoccupations des parents, avoir moins d'élèves en classe, plus de places disponibles et qu'on s'occupe le mieux possible de leurs enfants. Je continue à dire que ces locaux peuvent être réaffectés à l'enseignement.

Je n'aime pas trop les grandes structures et nous sommes en train de faire une grosse structure de nouveaux. Il y a la grosse structure Serge Creuz qui est située sur notre territoire communal, c'est ingérable. Et si nous sommes en train de créer aussi de grosses structures. C'est ingérable, on ne pourra pas améliorer la qualité de notre enseignement. Ce n'est pas dans cette voie-là qu'il faut aller. Ce sont mes remarques, je n'ai pas de questions à poser parce que je sais que de toute façon, vous ne répondez pas aux questions, vous répondez toujours à côté. Ou alors vous choisissez à qui vous allez répondre, à un chef de groupe en particulier, peut-être. Mais n'oubliez pas non plus nos questions, parce que nous représentons aussi des citoyens

**M. le Président :**

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Madame Piquard.

**Mme Piquard :**

Merci Monsieur le Président, j'aimerais d'abord dans un premier temps demander que tous les Conseillers puissent être mis en possession du rapport qui circule actuellement et je crois qu'il y en a un autre aussi dans le dossier et je voudrais aussi que nous puissions les avoir, au plus tard demain dans la matinée.

Deuxièmement, je voudrais bien qu'il soit acté ici dans ce Conseil, puisque la question, je l'ai posée hors Conseil, qu'actuellement il n'est plus prévu un numéro d'implantation pour l'école du Korenbeek.

**M. le Président :**

Madame Piquard, poursuivez vos questions s'il vous plaît.

**Mme Piquard :**

Allons, j'aimerais bien que madame la Bourgmestre en charge de l'enseignement me répondre.

**M. le Président :**

Elle vous répondra peut-être à la fin, mais continuez votre intervention.

**Mme Piquard :**

Je voudrais alors terminer en disant quand même que ce ne doit pas être la seule école qui soit dans cet état-là, soi-disant en mauvais état. Je prends pour exemple l'école 16 qui doit être dans un pire état et qu'on n'en entend pas parler.

Par ailleurs, on est occupé à fermer l'établissement d'une école, donc une implantation d'école où il y a quand même une cour de récréation qui est quand même assez charmante, avec un arbre au milieu, tout comme d'ailleurs la cour de récréation de l'école 16, qui a encore du cachet et du charme. Ce sont avant tout des écoles de quartier, proche des habitants.

**M. le Président :**

Merci Madame Piquard.

Je donne la parole à Monsieur Berckmans.

**M. Berckmans :**

Dank u Mijnheer de Voorzitter.

**M. de Voorzitter :**

Ja, sorry, Mijnheer Berckmans.

**M. Berckmans :**

Il n'y a aucun problème Monsieur le Président.

Donc je répète une question que j'ai posée au début, parce que madame la Bourgmestre n'a pas répondu, j'aimerais savoir dans le Conseil communal précédent, celui du 20 juin, à quel moment les traducteurs sont partis ? Je veux avoir une réponse précise pour chacun des traducteurs.

Deuxièmement, un collègue a déjà référé par à la qualité de l'enseignement communal de Molenbeek. Dans une de mes interpellations précédentes, notamment sur le CEB, la Bourgmestre répondait qu'il n'y avait pas de chiffres disponibles sur les résultats du CEB. Or, quelques jours plus tard, on lisait dans la Dernière Heure que la réussite des tests CEB sont à Molenbeek de 10 % inférieurs à ceux de la moyenne...

**M. le Président :**

Monsieur Berckmans, vous n'êtes pas dans le sujet. Nous sommes dans un Conseil communal spécial. Vous ne pouvez pas déroger à l'ordre du jour qui a été imposé. Et donc nous sommes bien dans le cadre de la maternelle et nous ne sommes pas en train de parler du CEB.

**M. Berckmans :**

Ça va, j'y reviendrai plus tard.

Autre question, pourquoi les Conseillers communaux n'étaient pas les bienvenus à la réunion avec les parents. Et finalement, je dois partir maintenant pour des raisons personnelles, mais je sais madame la Bourgmestre, que je peux compter sur vous, que dans cette séance, je prendrai des renseignements, que vous répondrez quand même à mes questions. Goede avond iedereen !

**M. de Voorzitter :**

Dank u Mijnheer Berckmans.

Je donne la parole à Monsieur Gjanaj.

**M. Gjanaj :**

Monsieur le Président, on a répondu à la question budgétaire concernant la nouvelle implantation, mais finalement, ce n'était pas à ma question puisque cette rénovation est quasiment terminée. On est venu avec une décision sur ce changement d'implantation, et moi, je comprends la directrice, si on prend par exemple l'école Tamaris, il y a une extension de cette école, la directrice est bien contente d'avoir une extension de cette école-là, l'école a été rénovée, moi je peux tout à fait comprendre, c'est tout à fait légitime. Mais c'est en fait biaiser la discussion ici, que de faire venir témoigner la directrice, parce que finalement, elle est bien contente d'avoir une extension, et qu'enfin tous les pavillons soient rénovés. Il y a 1.066.000 € qui ont été dépensés par la Fédération pour payer cela. Je trouve cela tout à fait correct. Donc ce n'était pas nécessaire, à mon avis, on aurait pu préjuger de la satisfaction de la directrice d'avoir un pavillon rénové, une nouvelle classe de psychomotricité. Je trouve cela tout à fait légitime, mais ça ne nous arrange pas, parce que moi, dans la question budgétaire, on pose des questions sur l'école du Korenbeek dont le rapport de la Fédération dit qu'en mars 2017, il y a une nécessité de rénover ce bâtiment. Moi, j'ai envie de savoir si en 2017 ou en 2018, ou dans votre budget 2018 il est prévu quelque chose pour cette implantation-là ? Je ne parle pas de cette rénovation qui a été faite et que vous nous présentez maintenant comme étant un transfert d'une implantation à l'autre. Parce que vous n'êtes pas venus avec cette argumentation, vous n'êtes pas venus la présenter ici, vous avez rénové. Un moment donné, vous vouliez présenter ça comme votre

politique d'extension des écoles, comme ça a été fait précédemment. Mais vous ne venez pas avec la justification de Korenbeek. Qu'est-ce qui est prévu ? Les questions budgétaires ne concernaient pas précisément la Petite Flûte Enchantée, elle concernait Korenbeek. Qu'est-ce qu'on fait de ce bâtiment-là, est-ce qu'il est encore prévu dans le budget ordinaire ou extraordinaire, est-ce qu'il y a quelque chose qui est prévu ? Est-ce qu'il y a des coûts de rénovation prévus dans le budget 2018 ? D'autant plus que vous venez de plus en plus tard avec ce budget-là. Donc vous ne pouviez pas faire fi de ce rapport qui a été établi en mars 2017. Donc vous, responsables de cette commune, vous auriez dû venir avec un budget qui prévoyait la rénovation ou au moins un traitement budgétaire de cette insuffisance par rapport à ce bâtiment-là. Et maintenant, on a l'impression que vous essayez de récupérer la chose, même en venant faire témoigner la directrice, c'est comme si vous vous attendiez à ce qu'on la critique d'avoir été satisfaite d'avoir une nouvelle école ou une école rénovée alors que nous, nous sommes très contents de ça. On a l'impression que vous attendiez ça. Mais parfait, Madame, c'est chouette que vous ayez une nouvelle école, mais nous, ce qu'on veut, c'est que l'implantation de Korenbeek ait les moyens de devenir une nouvelle école. Et je comprends que la directrice en a peut-être un peu marre de gérer deux implantations. Mais pourquoi ne vous êtes-vous pas donnés les moyens de votre politique d'extension pour, il y a deux ans, acheter le terrain qui se trouve à côté ? En plus, vous auriez pu prévoir, parce que ce n'est même pas vous qui payez, c'est la Fédération, puisque vous ne payez que pour les administratifs, pour les bâtiments administratifs. Mais donc pourquoi n'avez-vous pas demandé que la Fédération Wallonie-Bruxelles paye l'extension et que cette école devienne une école comme on a besoin, une école à part entière, avec une nouvelle directrice etc. ? Pourquoi vous n'avez pas prévu ça ? On aurait vu ça dans le budget, on aurait été très content de voir cet article budgétaire-là et on aurait eu aussi peut-être une explication de notre échevin des Finances qui est étonnamment aujourd'hui, malgré les questions qui ont à voir avec le budget, ne se trouve pas à sa place et qu'il se trouve de l'autre côté de la salle en train de discuter. Est-ce qu'on peut donc avoir des réponses par rapport à la rénovation qui concerne l'école du Korenbeek ?

**M. le Président :**

Merci Monsieur Gjanaj.

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

**M. Vossaert :**

Merci pour vos réponses qui permettent d'avoir une vision un peu plus claire sur la question, et c'est là que je suis intervenu, parce que je n'ai pas parlé de la fermeture d'une école, j'avais bien compris qu'on était en train de parler d'une fusion entre deux implantations.

Deuxième chose, quand on a ici les rapports devant les yeux, on ne les a pas le 20 juin et donc ça, c'est clair que la demande de recevoir ces documents au préalable ou en tout cas qu'on puisse recevoir par le biais du BO, est plus que normale et légitime.

Ensuite, c'est vrai que quand on lit et qu'on prend connaissance des pièces, on a le 15 mars 2017, on a le 13 novembre 2017, qui font état d'un problème de rénovation nécessaire. Et donc je voulais poser la question, est-ce que oui ou non, il y a eu d'autres rapports antérieurs qui font état de la nécessité d'une rénovation de l'implantation de Korenbeek? Parce qu'ici, l'impression que nous avons, c'est que vous avez un état de fait, mais qui ne s'est pas produit comme ça du jour au lendemain. Je vois des trous dans les cours de récréation, je vois des problèmes d'humidité etc. Ça ne se fait pas en un jour, mais en attendant, je voudrais avoir un peu l'historique de cette question de la rénovation et pourquoi je vous pose la question, pas de manière détournée, je ne dis pas qu'il s'agit d'une

théorie du complot etc., sortons de là s'il vous plaît, c'est juste de comprendre, et je pense que là, nous sommes tous bien d'accord, c'est que la nécessité d'avoir des écoles à Molenbeek, on la porte tous ensemble. Avoir plus de places et surtout avoir plus de soutien au niveau du corps professoral, c'est légitime. Et donc évidemment, pourquoi ne pas faire d'une pierre deux coups. Vous aviez la question de l'extension que vous avez expliquée et nous avons eu un exposé de Madame la directrice sur les avantages et la plus-value de se retrouver dans cette extension à la Flûte Enchantée, mais par contre, pourquoi pas investir aussi et de voir comment on pouvait conserver l'implantation ? Je vais même aller plus loin, je vais utiliser le conditionnel, on pourrait peut-être la conserver comme implantation d'une école et de voir quelles sont les solutions qu'on pourrait amener parce que j'ai bien entendu que rénover l'école était impossible avec une occupation d'élèves. Et donc c'était de voir si justement, vu l'historique du dossier, il n'était pas possible de le faire plus tôt et donc d'avoir des rapports de contrôle, de sécurité et d'hygiène et d'autres rapports qui attestaient qu'il y avait un souci par rapport à la vétusté des lieux et donc de la sécurité des enfants. Parce que là oui, on l'a relevé, il y a eu ici dans les rapports des questions sur le plan de prévention, les mesures incendie et donc tout ça, c'est normal. Ça revient maintenant devant nos yeux et on se dit qu'est-ce qu'on a fait entre temps ?

Deuxième chose, je ne vais pas dire que la page est tournée, mais nous sommes dans un autre temps opératoire, qu'est-ce qui est possible ici maintenant avec la sortie des élèves vers une autre implantation, qu'est-ce qu'on peut faire ? Moi, je plaide pour que ce soit encore une école dans le futur, même si je sais qu'il y a d'autres projets qui sont portés par le Collège par rapport à d'autres implantations d'école. Mais ici, je pense que c'était légitime d'avoir une décision qui allait être prise par rapport à la nouvelle affectation de l'école du Korenbeek.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Vossaert.

Monsieur Rahali, je suis désolé, mais vous ne vous étiez pas inscrit au début du Conseil, au moment où vous pouviez avoir la parole la première fois. C'est la même chose pour Monsieur Chakir, je ne peux pas vous donner la parole.

Énormément de questions ont été posées dans le deuxième tour. Désolé Monsieur Rahali, vous n'aviez qu'à être ici au début du Conseil. Il y avait énormément de questions qui ont été posées dans le cadre de ce Conseil et de cette dernière tournée. Nous répondrons par écrit à la totalité des questions, même techniques.

Je vous remercie, je clos la séance.